

AMAP Graines de Vie – contrat 2018



Entre l'adhérent (nom, prénom) : _____

Numéro d'adhérent ODAMAP :

Obligatoire

--	--	--	--	--	--	--

Téléphone : _____

AMAP émettrice Deux 1^{ères} lettres du nom S é q u e n c e

Et le producteur : Johann MATHIEU, paysan meunier, producteur en polyculture bio

Gaec Le Regain, à Massongy - 06 72 91 13 86 - gaec-le-regain@gmx.fr

Lieu de distribution : Annemasse, 36 rue du Château Rouge ☒

Vallée Verte (covoiturage adhérents) ☒

Farine de blé									
Type	T80			T110			Intégrale		
Poids	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg
Prix TTC	2.20 €	6.50 €	10 €	2.20 €	6.50 €	10 €	2.20 €	6.50 €	10 €
3 avril									
26 juin									
25 septembre									
18 décembre									
	x2.20€	x6.50€	x10€	x2.20€	x6.50€	x10€	x2.20€	x6.50€	x10€
SOUS TOTAL									
TOTAL 1									

Farine de petit épeautre			
Type	T110		
Poids	1 kg	2 kg	4 kg
Prix TTC	5 €	10 €	20 €
3 avril			
26 juin			
25 septembre			
18 décembre			
	...x5€	...x10€	...x20€
SOUS TOTAL			
Total 2			

Farine de seigle			
Type	T110		
Poids	1 kg	3kg	5kg
Prix TTC	2,20€	6,50€	10 €
3 avril			
26 juin			
25 septembre			
18 décembre			
	...x2.20€	...x6.50€	...x10€
SOUS TOTAL			
Total 3			

Total annuel de la commande = Total 1 + 2 + 3 =

Paiement en 1 chèque (avril) ou 2 chèques (avril et octobre) à l'ordre : **GAEC Le Regain**

Contrat fait en deux exemplaires, à déposer au local OdAmap ou à la Maison des associations, boîte 61, rue du Docteur Baud, 74100 Annemasse

Certains produits, semoule de blé etc., sont proposés dans le cadre d'un crédit graines.

Date

Signature du producteur

Signature de l'adhérent